PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Décret n° 2014 - 433 du 30 juillet 2014
portant nomination du président du conseil d'administration de la société nationale de distribution d'eau

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 5-67 du 15 juin 1967 portant création de la société nationale de distribution d'eau ;
Vu la loi n° 6-2005 du 13 mai 2005 déterminant les hauts emplois et fonctions civils et militaires pourvus en Conseil des ministres ;
Vu le décret n° 2010-123 du 19 février 2010 relatif aux attributions du ministre de l'énergie et de l'hydraulique ;
Vu le décret n° 2010-241 du 16 mars 2010 portant organisation du ministère de l'énergie et de l'hydraulique ;
Vu le décret n° 2012-1035 du 25 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement.

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Monsieur **Ferdinand Sosthène LIKOUKA** est nommé président du conseil d'administration de la société nationale de distribution d'eau.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur **Ferdinand Sosthène LIKOUKA**, sera inséré enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 30 juillet 2014

Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre de l'énergie et de l'hydraulique,

Henri OSSEBI.-

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration,

Gilbert ONDONGO.-